



La CONFEMEN au Quotidien

Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage
éd. resp. : Secrétariat Technique Permanent, immeuble Kébé Extension, B.P. 3220 - Dakar / Sénégal

Bimestriel - n° 27 - février/mars 1998

Sommaire

Editorial

p. 1

Nouvelles de la CONFEMEN

p. 2

Nouvelles de nos pays membres

- ◆ Canada Nouveau-Brunswick p. 7
- ◆ Guinée p. 8
- ◆ Mali p. 10
- ◆ Sénégal p. 11
- ◆ Tchad p. 12

Infos services

- ◆ UNESCO - MINEDAF VII p. 12

Nouvelles de l'éducation en francophonie

p. 13

Lu pour vous

p. 14

Agenda

p. 15

Bibliographie

p. 16

ISSN 0850-2471

Rédaction et mise en page :

Centre d'Information et
de Documentation

Téléphone : (221) 821 60 22

Télécopie : (221) 821 32 26

Courrier électronique :

confemen@sonatel.senet.net

Site WEB :

<http://www.confemen.org>

Abonnement annuel :

4.000 FCFA (frais de port inclus)

Editorial

En Francophonie, tant dans les pays du Sud que dans les pays du Nord, le débat sur l'enseignement est né de la crise économique qui, depuis les années 1980, a précipité celle de l'État-providence. Dans un monde en mutation permanente, marqué par le chômage des jeunes, il est vital que l'éducation s'adapte aux réalités économiques et sociales.

Les constats posés par la CONFEMEN, tant au niveau de l'enseignement primaire que de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, sont donc fortement marqués par ces réalités puisque ces deux secteurs ont été abordés sous l'angle de l'insertion des jeunes dans la vie active.

L'axe essentiel de la refondation proposée par la CONFEMEN est l'ouverture de l'école au milieu économique et social, ce qui induit la reconnaissance des partenaires de l'éducation que sont les associations villageoises, les groupements d'artisans, les organisations non-gouvernementales, les industries, ...

Dans le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, il est donc urgent, aujourd'hui, de modifier l'offre de formation existante afin de l'adapter aux besoins des individus et des sociétés. Première étape, le secteur éducatif est invité à se mettre à

l'écoute des acteurs privés en multipliant les échanges. Les Assises francophones de la Formation Professionnelle et technique sont nées de cette volonté d'ouverture. Cet espace de concertation active réunira à Bamako du 26 au 29 mai 1998 :

- ▶ des décideurs politiques en charge de l'enseignement professionnel et technique;
- ▶ des experts du même domaine;
- ▶ des représentants de la société civile, des partenaires économiques et sociaux, des organisations internationales et des organisations non-gouvernementales.

Trois jours pour :

- ▶ réfléchir ensemble à la refondation de ce secteur d'enseignement;
- ▶ dégager les points de convergence et les perspectives d'orientation des politiques;
- ▶ proposer un cadre commun d'actions à mener en Francophonie.

Trois jours qui doivent marquer un tournant décisif dans ce secteur de formation.

Bougouma NGOM

Secrétaire Général



Préparation de la 48^e session ministérielle - Réunion des Correspondants nationaux des pays membres du Bureau - Dakar, 23 au 27 février 1998

Quels étaient les objectifs de cette réunion des Correspondants nationaux des pays membres du Bureau ?

Depuis 1994, les sessions ministérielles de la CONFEMEN ont pour centre de gravité un débat ministériel sur un thème choisi par les Ministres lors de la session précédente. Un groupe de travail est donc chargé d'explorer le thème et de cibler les points focaux autour desquels devraient se dérouler les discussions ministérielles.

En outre, chaque session ministérielle, après avoir reçu rapport quant aux budgets et aux activités menées par le Secrétariat Technique Permanent au cours de l'intersession, doit décider des orientations futures de la programmation CONFEMEN ainsi que des budgets programmes et fonctionnement. Tous ces points devaient être ordonnancés de façon à proposer l'ordre du jour de la prochaine conférence.

Comment sera donc abordé le thème Dynamique partenariale et qualité de l'éducation/formation lors de la 48^e session ministérielle ?

Partant d'un document de travail proposé par le Secrétariat Technique Permanent, les Correspondants nationaux ont élaboré plusieurs documents de soutien aux débats :

- ▶ une note de cadrage qui servira à lancer le thème et sera introduite par le Ministre de l'Education du pays hôte;
- ▶ un document d'aide aux débats qui fait le bilan de la problématique;
- ▶ une série de questions à débattre.

Ces deux derniers documents seront envoyés à tous les ministres de l'Education des pays participants aux Sommets francophones en préparation de la prochaine Conférence.

Le **document d'aide aux débats**, vademecum servant à alimenter les discussions, aborde successivement la philosophie qui sous-tend la mise en place d'une dynamique partenariale dans les systèmes d'éducation/formation, les conditions de réussite et les conséquences positives de telles politiques.

PHILOSOPHIE

La dynamique partenariale est un élément de réponse aux exigences sociales de démocratisation et de qualité de l'école. Elle implique un nouveau mode de relation axée sur :

- ▶ le partage et la complémentarité des pouvoirs, des compétences et des responsabilités;
- ▶ la reconnaissance des apports et des gains mutuels.

La dynamique partenariale est l'expression de nouvelles valeurs fondées sur:

- ▶ la reconnaissance et le respect de l'individu, quels que soient sa place et son rôle dans la société, dans le système d'éducation/formation;
- ▶ la responsabilisation des acteurs concernés et leur engagement à la construction d'un projet éducatif, d'un projet de société.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Une dynamique partenariale naît d'une volonté commune autour de principes et d'objectifs discutés et acceptés par tous. Le contexte politique général doit donc permettre d'apporter les fondements du dialogue social et de

la participation.

L'exercice d'une politique partenariale devrait reposer sur une inscription dans les textes fondamentaux, législatifs et réglementaires des principes de décentralisation, d'identification et de reconnaissance des différents partenaires, de mise en oeuvre d'organes de consultation, de concertation et de contractualisation.

Pour devenir effectif, le partenariat doit se construire autour de projets. Ceci implique de préciser respectivement les objectifs, un cadre d'action lisible, une définition du rôle et des compétences des acteurs, une coordination des ressources, l'élaboration de procédures de suivi et d'évaluation.

CONSÉQUENCES POSITIVES

Dans ce contexte de partage de pouvoirs, l'Etat se voit renforcé dans ses missions premières, soit dans ses rôles et responsabilités de législateur, pilote-régulateur, mobilisateur-animateur, garant de la cohérence et de la cohésion du système, de l'équité, de normes de qualité et promoteur de la sphère éducative dans l'ensemble de la société civile.

Parce qu'elle introduit et postule un nouvel état d'esprit, la dynamique



Les participants au groupe de travail et Monsieur André SONKHO, Ministre de l'Education du Sénégal

partenariale est un facteur d'amélioration de la qualité. Des acteurs mieux écoutés, mieux responsabilisés, soumis à un contrôle non plus bureaucratique mais démocratique, développent naturellement des comportements d'appropriation de leur tâche et d'implication dans leur fonction qui ont des conséquences positives sur l'ensemble du système.

La dynamique partenariale, école de démocratie directe, constitue également un levier pour de nouvelles dynamiques sociétales. L'introduction de la dynamique partenariale permet, dans une structure plus participative et de proximité, de s'approprier un environnement plutôt que de le subir ou de s'y opposer par des manifestations de rejet et de violence. C'est ainsi la cohésion et même la paix sociale qui se trouvent renforcées.

Très logiquement, les **propositions de**

questions à discuter au cours de la 48^e session ministérielle reprennent cette structuration. Elles cherchent à puiser dans les différentes expériences déjà en cours dans l'espace francophone les facteurs de réussite et les points d'achoppement à la mise en oeuvre de politiques de dynamique partenariale.

Concernant le **débat** en lui-même, pour permettre de meilleurs échanges, il sera proposé aux Ministres de se répartir en trois groupes de travail, géographiquement équilibré, avant de revenir et de clore le débat en plénière.

Ceci nous amène à l'ordre du jour de la 48e session ministérielle. Comment se profile-t-il et les dates ont-elles déjà été retenues ?

La session ministérielle et les réunions qui la précèdent et la préparent se tiendront du 26 au 30 octobre 1998 à Abidjan selon le calendrier qui suit :

1998	Matin	Après-midi
Lundi 26 octobre	Commission administrative et financière (CAF)	Réunion des Correspondants nationaux
Mardi 27 octobre	Réunion des Correspondants nationaux (suite)	Réunion des Correspondants nationaux (suite)
Mercredi 28 octobre	Réunion des Correspondants nationaux (suite)	14 h 30 Réunion du Bureau 17 h Ouverture de la Session ministérielle
Jeudi 29 octobre	Session ministérielle Questions administratives et financières ●rapport de la CAF; ●rapport du Secrétaire Général; ●rapport de la réunion des Correspondants nationaux; ●réactivation du réseau des Correspondants nationaux; ●élargissement de la CONFEMEN; ●Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN;	Session ministérielle (suite) ●budgets; ●débat sur le suivi des Assises francophones de la Formation Professionnelle et Technique.
Vendredi 30 octobre	Session ministérielle (suite) Débat en trois groupes sur le thème de réflexion	Session ministérielle (suite) Débat en plénière Election du Secrétaire Général (huis clos) Adoption du Rapport et Clôture Conférence de presse

Trois des points figurant dans cet ordre du jour ont été débattus en réunion.

Le **Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC)** a fait l'objet d'un rapport succinct par les conseillers du Secrétariat Technique Permanent (STP) en charge du Programme. En parallèle, quatre options quant à l'orientation future du programme PASEC ont été soumises aux participants.

Constatant l'écart existant entre les Correspondants nationaux des pays membres du Bureau de la CONFEMEN et les autres, les correspondants ont évoqué la possibilité de tenir au cours de la prochaine intersession une réunion extraordinaire des Correspondants nationaux. Il a été demandé au STP de présenter une proposition de **redynamisation du réseau des Correspondants nationaux** allant dans ce sens lors de la prochaine session ministérielle.

Dans le même cadre, les Correspondants nationaux du Sud souhaitent que soit abordée la question du statut national du Correspondant CONFEMEN.

Enfin, face au succès relatif des opérations d'**élargissement de la CONFEMEN** -5 nouvelles adhésions en 5 ans- les participants à la réunion préconisent l'adoption de stratégies plus appropriées, telles l'envoi de lettres aux Ministres des pays non encore membres, l'exploitation de toutes les possibilités de rencontre avec les délégations de ces mêmes pays dans toutes les instances de la Francophonie.

L'élargissement pose aussi le problème de la représentativité du Bureau de la CONFEMEN. En effet, en cas d'adhésion de pays d'Europe centrale, d'Asie,... il conviendra d'élargir le Bureau pour y assurer la présence de ces aires géographiques de la Francophonie .

A quelques encablures des Assises, qui se tiendront à Bamako du 26 au 29 mai 1998, quels étaient les enjeux de cette quatrième réunion préparatoire ?

Il s'agissait d'abord de mesurer le chemin parcouru depuis la dernière réunion (voir *CONFEMEN au Quotidien* n° 26, p. 2 et 3), diverses missions et réunions s'étant tenues dans l'intervalle. L'ordre du jour de la réunion prévoyait également la sélection des études de cas et du personnel d'animation des Assises, la réaction au plan médias proposé par l'Agence et la production de l'aide mémoire destiné au personnel d'animation, du schéma de présentation d'une étude de cas, du cadrage général des Conclusions de Bamako.

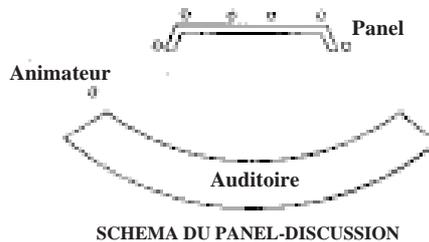
En outre, les premiers chiffres relatifs au montant global à consacrer aux frais de transport, au budget nécessaire à l'organisation locale, à l'impression du visuel des Assises, a conduit les participants à se pencher sur une révision profonde du projet de budget.

Il s'agissait, enfin, de régler une série de détails pratiques comme la finalisation du bulletin d'inscription, de la lettre d'annonce, la mise à jour de la planification des Assises et la définition de la structure générale de fonctionnement des Assises.

Le mode de fonctionnement adopté dans le cadre des Assises alterne panels et ateliers. Comment sont organisés ces panels et quel est leur rôle ?

Un panel (voir schéma ci-contre, en haut) réunit cinq à six personnes, choisies pour leur compétence sur les sujets à traiter et représentant diverses approches des problèmes à résoudre. Le panel qui réagira à l'exposé introductif de Monsieur Mamadou Diouf (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique - CODESRIA) se déroulera en session

plénière, donc face à un auditoire d'en-



viron 300 personnes. Ce panel réunira un Ministre de l'Éducation, un représentant du Bureau International du Travail (BIT), un représentant de la Banque Mondiale, un représentant du patronat, un représentant des syndicats et un expert de la Formation professionnelle et technique.

Les panels thématiques sont construits sur le même mode mais réunissent des personnalités différentes et se déroulent devant des auditoires plus restreints d'environ 150 personnes.

Les débats en panels seront menés par un animateur qui introduit la thématique, gère les échanges, le temps de parole et fait la clôture/synthèse des discussions.

On a donc maintenant une idée plus globale du contenu des ateliers. Combien d'études de cas vont illustrer les modalités pratiques de mise en oeuvre



des politiques renouvelées et quel est le rôle du personnel d'animation ?

Au cours de la journée consacrée au thème, *Axes de la refondation de la Formation Professionnelle et Technique*, le choix s'est porté sur 11 études de cas qui illustreront les cinq ateliers. Des expériences variées, allant d'une formation par apprentissage de type dual dans le secteur informel urbain au Mali, à la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle au Viêt-Nam, en passant par un système individualisé de formation à distance - SIFAD en Tunisie, serviront de toile de fond aux discussions qui doivent conduire à identifier les éléments pertinents à intégrer au cadre d'action.

Le travail en ateliers sur le thème des *Stratégies de mise en oeuvre* sera illustré par 10 études de cas, tout aussi variées, telles la contribution des lycées techniques à l'essor des entreprises au Cameroun, la mise en oeuvre de plans de formation régionaux à Madagascar ou les mécanismes de concertation, de pilotage et de suivi du Fonds d'insertion des jeunes de la CONFEJES.

Deux ou trois études de cas sont prévues par ateliers. Chaque atelier sera conduit par un animateur qui veillera à ce que le débat ne se focalise uniquement sur les études de cas, études dont le temps de présentation est limité à 30 minutes. L'atelier, qui poursuit la réflexion lancée par les panels, est un cadre d'échanges, échanges entre les présentateurs des études de cas et l'animateur, entre les présentateurs des études de cas et l'auditoire, entre l'animateur et l'auditoire.

La réunion a apporté des modifications au budget qui avait été élaboré au cours de la troisième réunion, quelles sont ces modifications ?

Face aux informations fournies en réunion concernant les sommes nécessai-

res à la location du Palais des Congrès, au transport international, à la réalisation du visuel des Assises, il s'est avéré nécessaire de revoir complètement le budget initial.

Les participants ont décidé de respecter le cadre budgétaire tel qu'il avait été fixé lors de la réunion de décembre et de revoir la répartition des dépenses entre les différents postes budgétaires.

Le budget révisé est arrêté à 202.554.000 FCFA et se répartit comme suit :

Hébergement	56.000.000
Repas	25.545.000
Transports internationaux	60.500.000
Organisation	42.095.000
Imprévus (10%)	18.414.000

La nouvelle répartition tient compte de l'engagement des autorités maliennes à hauteur de 24.550.000 FCFA pour les frais d'organisation et d'une prise en charge des frais de transport limitée aux intervenants du Sud pour un montant de 60.500.000 FCFA. Enfin, les frais de communication ont été arrêtés 5.065.500 FCFA pour ne prendre en compte que la réalisation des documents promotionnels indispensables.

D'autres modifications ou décisions importantes sont-elles intervenues quant à l'organisation pratique des Assises?

Le calendrier a été complété pour intégrer les réunions préparatoires du Comité de coordination des Assises (23 mai en soirée et 24 mai en matinée), d'une part, les réunions destinées au personnel d'animation (25 mai dans l'après-midi et 26 mai en matinée), d'autre part.

Une planification détaillée des différents actes à poser d'ici à l'ouverture des Assises, identifiant les responsables de ces différentes tâches et les dates d'exécution a été adoptée.

PASEC - Radioscopie de l'enseignement primaire au Mali

Institut d'administration scolaire - Mons et Institut Pédagogique National - Mali

Les résultats du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC) au Mali ont déjà fait l'objet d'un article dans *La CONFEMEN au Quotidien* (voir n° 15, p. 5 et 6). Il s'agissait alors de faire le compte rendu de quelques analyses exploratoires réalisées par le Secrétariat Technique Permanent. L'article actuel se veut un compte rendu des principaux résultats de l'analyse menée par l'INAS de Mons et l'IPN de Bamako sur base des mêmes données.

L'évaluation s'est effectuée au début et en fin d'année scolaire 1994-95. Comme pour toutes les autres études entreprises dans le cadre du PASEC, il s'agissait principalement de déterminer l'impact de certaines variables sur le niveau d'acquisition des élèves par la comparaison des résultats obtenus à des tests administrés en début et en fin d'année scolaire, en 2^e et 5^e années primaires. L'étude menée au Mali a par contre adopté une approche méthodologique différente de celle suggérée par le chapeau des charges du PASEC en accordant la préférence à l'analyse de corrélations, organisée autour de l'acceptation ou le rejet d'hypothèses, plutôt que l'approche par une analyse multivariée systématique.

L'échantillon comprend 5 types d'établissements : les écoles publiques, privées, de base, expérimentales et les médersas. Au sein de cet échantillon, la moyenne d'élèves par classe est de 68 en 2e et de 53 en 5e. Les classes les plus peuplées se trouvent dans les écoles publiques, les moins peuplées dans les médersas.

Le pourcentage de redoublants est d'environ 25% pour les écoles publiques, expérimentales et privées. Le même pourcentage est de 18,8% dans les médersas et de 12% dans les écoles de base.

Or, l'étude des résultats de l'enquête a confirmé les deux hypothèses qui suivent :

- ▶ **Les gains d'apprentissage sont d'autant plus faibles que le redoublement de l'élève est important, que l'on soit en zone rurale ou urbaine;**
- ▶ **Les classes dans lesquelles le redoublement est le plus important affichent les gains d'apprentissage les plus faibles.**

Les techniques de régressions multiples et d'analyses multi-niveaux, appliquées aux résultats des élèves au posttest de mathématiques, ont néanmoins été utilisées pour identifier et hiérarchiser les facteurs influençant les résultats scolaires des élèves.

Le test de mathématique a été privilégié car en 2^e année les médersas et les écoles expérimentales n'ont pas effectué les tests de français.

IMPACT DES VARIABLES EN 2^E ANNÉE

Deux caractéristiques apparaissent particulièrement corrélées à l'obtention d'un score positif au posttest de mathématiques : le fait de fréquenter une médersa et celui d'avoir réussi au prétest. Par contre, faire partie d'une classe comportant de nombreux élèves dont une forte proportion de garçons prédit des résultats plus faibles. A noter également, l'impact positif de la fréquentation d'une école urbaine construite avant 1979, de cours dispensés par un enseignant motivé, fournissant au besoin des informations complémentaires. De même, un bon résultat au posttest de français est favorable à un score élevé en mathématiques.

IMPACT DES VARIABLES EN 5^E ANNÉE

La même analyse effectuée en 5e révèle l'influence positive de la fréquentation d'une médersa, de bons prétests de mathématiques et de français.

D'autres facteurs s'avèrent positifs, comme le fait de fréquenter une école créée après 1979, menée par un directeur ayant suivi une formation importante et prônant une discipline plutôt sévère. Deux facteurs influent défavorablement les résultats des élèves : la présence de nombreux redoublants en classe et un professeur devant donner de nombreuses explications complémentaires. Cette dernière variable est plutôt un indicateur des difficultés de compréhension des élèves qu'un indicateur des pratiques du professeur.

HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Les deux tableaux présentés sur cette même pages résument le résultat des analyses de corrélation opérées au départ des hypothèses posées. Certaines variables se dégagent en gras. Il s'agit des facteurs où la relation est notable et où l'effet est le même en 2^e et en 5^e.

VARIABLES	IMPACT EN 2E	IMPACT EN 5E	COMPA -RAISON
Si la classe est de petite taille			
math	+	+	++
français	+	-	≠
Si l'école est petite			
math	+	+	++
français		+	+
Si les élèves disposent d'un livre de classe :			
math	+	-	≠
Si le redoublement est important			
math	-	-	--
français	-	-	--
Si cert. notions sont expliquées en langue nationale :			
math	+	+	++
français	+		+

RECOMMANDATIONS

L'étude débouche sur des recommandations dont nous vous proposons une sélection (sur proposition des conseillers au PASEC).

Favoriser un plan de carrière pour les enseignants : on a pu constater l'insuffisance de formation des enseignants et des directeurs, comme parfois leur difficulté à répondre aux exigences d'une pratique de classe difficile. Il paraît donc essentiel, soit dans les structures de formations actuelles, soit dans des structures nouvelles, d'assurer des formations continues valorisantes pour les cadres de l'éducation.

Favoriser l'équipement qualitatif des écoles : pour pallier l'insuffisance des équipements tant didactiques, qu'informatifs ou reproductifs, il serait opportun de :

- ◆ doter les écoles d'un matériel de reproduction;
- ◆ doter les écoles d'une bibliothèque de service;
- ◆ favoriser les formations visant à dynamiser les établissements.

Favoriser les projets d'école : la réalisation par les équipes éducatives de projets d'établissements scolaires permettrait :

- ◆ la définition précise des besoins liés à la région ou à la zone;
- ◆ la responsabilisation des équipes éducatives;
- ◆ une motivation plus grande du personnel à combler les failles les plus flagrantes à l'intérieur de l'école;
- ◆ une démarche d'auto-évaluation de l'établissement sur base d'indicateurs prioritaires de fonctionnement.

VARIABLES	IMPACT EN 2E	IMPACT EN 5E	COMPA -RAISON
Si l'enseignant est âgé	-	-	--
Si l'enseignant a une scolarité élevée	+	-	≠
Si l'ens. a une form. péd. avant entrée en service :			
math	-	-	--
français	+		+
Si l'absentéisme élèves est important			
math			
français	+		+
Si l'élève est âgé par rapport à l'âge normal à ce niveau :			
math	-		-
Si les contrôles écrits sont fréquents			
math	-	+	≠
français	+		+
Si le temps d'aide aux élèves est important			
français	+	+	++
Si l'enseignant utilise des programmes			
math	-	+	≠
français	+		+
Si les réunions avec le personnel sont fréquentes			
français	+	+	++
Si l'enseignant désire changer de carrière			
math		-	-
français	+		+

Légende

- + la condition se traduit par un meilleur apprentissage des élèves
- la condition se traduit par un moins bon apprentissage des élèves
- ≠ la condition se traduit différemment en 2e et en 5e
- ++ la condition se traduit par un meilleur apprentissage des élèves en 2e et en 5e
- la condition se traduit par un moins bon apprentissage des élèves en 2e et en 5e

Favoriser l'éducation des filles : des actions particulières devraient être entreprises en faveur de l'éducation des filles, de même il serait utile que se noue une collaboration étroite entre Ministères afin d'apporter aux mères une information sociale sur l'école.

Favoriser la création d'un observatoire de l'enseignement pour : créer des indicateurs d'efficacité du système éducatif et des établissements, inciter les

cadres de l'éducation à l'utilisation pratique de ces indicateurs, analyser les résultats de ces indicateurs.

Favoriser si possible les médias éducatifs : pour mettre à disposition du plus grand nombre une information considérée comme insuffisante, il conviendrait d'utiliser le recours au télé-enseignement et/ou à des médias éducatifs.

Favoriser la décentralisation des cen-

tres de formation et de documentation : pour valoriser une région, susciter des décisions originales et valoriser l'école sur le plan régional.

Favoriser la contextualisation de l'école : l'enseignement devrait se centrer sur les problèmes du milieu. Il existe en effet suffisamment d'informations dans l'environnement pour pouvoir les utiliser et ainsi donner d'avantage de sens aux apprentissages.



Nouvelles de nos pays membres

Vos nouveaux interlocuteurs

<p>Bénin Monsieur Ange N'KOUÉ, Correspondant national.</p> <p>Canada Québec Madame Madeleine BOURGEOIS,</p>	<p>Correspondante nationale au Ministère des Relations internationales.</p> <p>Congo (République du) Monsieur Pierre NZILA, Ministre de</p>	<p>l'Enseignement fondamental et secondaire.</p> <p>Rwanda Monsieur Joseph KAREMERA, Ministre de l'Education.</p>
---	--	--

Canada Nouveau-Brunswick

Résultats des examens et tests provinciaux - Districts scolaires francophones

 MEN - Division de la mesure et de l'évaluation

Nous tirons du document global les résultats du programme de mesure et d'évaluation au primaire. Ce programme (voir *CONFEMEN au Quotidien*, n° 14, p. 7) a pour but de mesurer, en français et en mathématiques, 4^e et 8^e années, les compétences nécessaires à la poursuite des apprentissages. Ses résultats permettent au personnel enseignant et à la direction de l'école de déterminer les stratégies d'intervention appropriées à la correction des faiblesses constatées chez les élèves. Un seuil de performance est fixé pour chacun des descripteurs. Son atteinte est présentée de la façon suivante : **M** atteinte, **A** amorce de maîtrise, **N** non-maîtrise.

FRANÇAIS - 4^E ANNÉE

L'épreuve de compréhension de textes comptait 13 questions portant sur un même texte narratif. Les élèves ont principalement bien réussi les six questions visant l'habileté à *relever des informations ponctuelles, précises, figurant littéralement dans le texte*. En effet, la

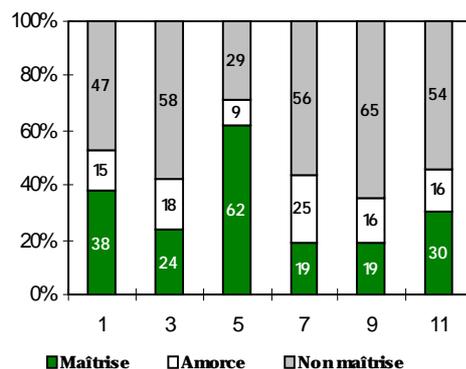
majorité des élèves (86%) a démontré une maîtrise ou tout ou moins une amorce de maîtrise dans ce domaine.

Ils ont assez bien réussi les cinq questions visant l'habileté à *reconstruire une information implicite à partir d'un certain nombre d'indices fournis par le texte*. Ici 76% des élèves ont atteint le seuil de maîtrise ou une amorce de maîtrise. Mais, on constate des différences plus marquées entre les résultats aux questions qui demandent de trouver des réponses implicites dans le texte et celles qui demandent de trouver des réponses explicites dans le texte.

Les questions touchant à l'habileté à *évaluer ou se situer par rapport au texte* sont les moins bien réussies. Seuls 46% des élèves ont démontré une maîtrise ou tout au moins une amorce de maîtrise. La plupart des élèves sont donc incapables de développer leur réponse en donnant des arguments solides.

C'est au niveau de cette épreuve également que se situent les différences les plus sensibles de résultats entre les différents districts.

Réagir : Évaluer ou se situer par rapport au texte



L'épreuve d'écriture a été dans l'ensemble bien réussie. En effet la majorité des élèves (88%) ont démontré une maîtrise ou tout au moins une amorce de maîtrise pour l'habileté, *matérialiser le projet d'écriture en effectuant le choix des informations et des mots*. Le seuil de maîtrise ou tout au moins une amorce du seuil de maîtrise pour l'habileté,

agencer, disposer et présenter les éléments choisis afin de rendre son projet d'écriture efficace a été atteint par 91% des élèves et l'habileté, utiliser ses connaissances afin d'observer et de respecter les critères de langue pour que le projet d'écriture réponde à l'intention initiale, a été atteinte par 81% des élèves. Dans le dernier cas, le pourcentage de maîtrise est inférieur aux autres à cause du critère orthographe.

FRANÇAIS - 8^E ANNÉE

L'épreuve de compréhension de texte comptait 24 questions portant sur un récit d'aventures et un article informatif. La majorité des élèves (78%) a démontré une maîtrise ou une amorce de maîtrise aux 5 questions visant l'habileté, identifier. Par contre, 57% seulement ont atteint le seuil de maîtrise ou d'une amorce de maîtrise visant l'habileté, comprendre. Le score est le même pour l'habileté, réagir. Les élèves réussissent les questions touchant l'objectif, identifier les éléments qui précisent les informations (70% de maîtrise), mais rencontrent plus de difficultés avec les questions de compréhension pour le même objectif.

Les questions touchant à l'objectif, distinguer l'information principale de l'information secondaire, sont bien réussies (63% de maîtrise et 18% d'amorce de maîtrise). Alors que les questions touchants aux objectifs, établir des relations avec les informations du texte et dégager les informations implicites posent problèmes aux élèves (45 et 47% de maîtrise).

Les performances pour l'habileté, évaluer ou se situer par rapport au texte, sont meilleures qu'en 4e (39% de maîtrise et 18% d'amorce de maîtrise). Néanmoins, les disparités entre districts restent marquées (voir graphique ci-contre) et l'on pourrait s'attendre également à une meilleure performance des élèves.

A l'épreuve d'écriture, la majorité des élèves (94%) a démontré une maîtrise

ou une amorce de maîtrise pour l'habileté, matérialiser le projet d'écriture en effectuant le choix des informations et des mots. Pour l'habileté, agencer, disposer et présenter les éléments choisis afin de rendre son projet d'écriture efficace, le même taux est de 91%. Comme en 4^e le pourcentage de maîtrise pour l'habileté, utiliser ses connaissances afin d'observer et de respecter les critères de langue pour que le projet d'écriture réponde à l'intention initiale, est inférieur aux autres (45%) à cause du critère orthographe.

MATHÉMATIQUES - 4^E ANNÉE

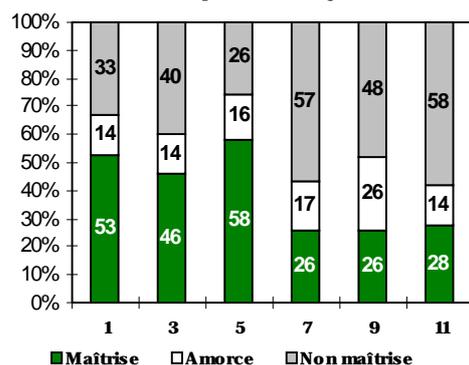
L'ensemble des élèves ont bien réussi l'épreuve. Il n'y a pas de différence significative entre la performance des filles et celle des garçons.

L'épreuve de contenu mathématique regroupait cinq descripteurs mesurant la compréhension des concepts et la connaissance des techniques de calcul. La grande majorité des élèves, soit plus de 80%, a démontré la maîtrise ou une amorce de maîtrise dans les habiletés qui suivent :

- résoudre des problèmes impliquant des transformations numériques;
- résoudre des problèmes impliquant l'organisation de plusieurs consignes portant sur des relations logiques;
- maîtriser le concept de symétrie;
- se repérer sur un plan à l'aide des données cartésiennes.

Par contre, au descripteur, mesurer des longueurs, des aires et des volumes au moyen des unités métriques, seuls 56%

Réagir : Evaluer ou se situer par rapport au texte en donnant son opinion et en la justifiant



des élèves ont atteint le seuil de maîtrise ou d'amorce de maîtrise.

En résolution de problèmes, la grande majorité des élèves (82%) a su développer un plan pour résoudre au moins la moitié des problèmes. Un bon nombre (60%) a pu exécuter les opérations prévues par leurs plans mais seulement 36% des élèves ont indiqué leurs résultats en précisant les unités.

EN MATHÉMATIQUES - 8^E ANNÉE

Sur les 6 descripteurs que comptait l'épreuve de contenu mathématique, excepté les descripteurs 4 et 6, les deux tiers des élèves ont démontré une maîtrise ou une amorce de maîtrise. Aux descripteurs 4 et 6, c'est 80% des élèves qui atteignent ce résultat.

A l'épreuve résolution de problèmes, les deux tiers des élèves sont capables de faire un plan pour résoudre le problème, d'exécuter les opérations prévues par le plan et d'interpréter le résultat en fonction de la question de départ.

Guinée

La réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

Le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est aujourd'hui l'une des priorités majeures du Gouvernement. La nouvelle politique nationale, issue de la Déclaration de politique nationale d'enseignement technique et de formation professionnelle, vise à :

- promouvoir une réforme en profondeur de ce secteur pour le rendre plus performant et capable de fournir au marché du travail une main-d'oeuvre qualifiée et des compétences nationales mieux préparées aux changements fréquents et complexes qu'imposent les progrès technologiques.

Première étape, l'information et la sensibilisation des différents partenaires, s'est concrétisée par la tenue d'un atelier national au cours duquel les grandes orientations poursuivies par la réforme ont été largement discutées et retenues.

Deuxième étape, une lettre de politique nationale a été produite, validée et largement diffusée. L'école est située au coeur même de la réforme. Elle devra dispenser des services multiples en formation professionnelle initiale et continue. Elle sera davantage ouverte sur les besoins de la communauté productive, permettant ainsi aux instances locales et régionales de participer activement et pleinement à la planification, à l'organisation, à la réalisation et à l'évaluation des diverses activités de formation et de gestion de l'établissement.

FONDEMENTS DE LA RÉFORME

Le Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle se donne pour objectifs de :

- ▶ fournir une main-d'oeuvre qualifiée répondant adéquatement aux besoins qualitatifs et quantitatifs du marché de l'emploi et ce, dans chaque région du territoire national;
- ▶ contribuer à l'insertion économique et sociale des "déflats" de la fonction publique et des entreprises étatiques ainsi que des diplômés sans emploi;
- ▶ préparer les jeunes à la création et à la gestion de petites ou moyennes entreprises et les encourager à l'auto-emploi;
- ▶ permettre aux filles/femmes d'avoir un meilleur accès au marché de l'emploi via l'ETFP.

STRATÉGIE ET PLAN DE MISE EN OEUVRE

Le constat a fait apparaître la forte inadéquation entre les programmes offerts et les besoins réels du milieu et des entreprises guinéennes. Une première étude a permis de déterminer le nombre et les catégories de diplômés requis pour satisfaire à la demande anticipée des différents secteurs socio-économi-

ques, ainsi que les programmes d'enseignement à supprimer ou à développer pour combler les besoins immédiats, tant nationaux que régionaux. Une nouvelle carte scolaire a été établie et des mécanismes de concertation régionaux entre employeurs et collectivités locales ont été créés.

L'ensemble des actions à mener pour réaliser la réforme est planifiée sur une période de 7 ans. Ces actions visent à :

- ▶ implanter les mécanismes d'identification continue des besoins du marché de l'emploi;
- ▶ développer et implanter l'ensemble des programmes retenus par la carte scolaire;
- ▶ redéployer les ressources humaines, enseignants et non enseignants, en poste en tenant compte des critères de compétence et des besoins réels;
- ▶ assurer la construction et la réhabilitation des infrastructures requises;
- ▶ planifier et réaffecter les ressources matérielles et financières;
- ▶ assurer la mise en place et la mise en application d'un système de maintenance des équipements et des infrastructures;
- ▶ favoriser et encadrer le développement des institutions du secteur privé;
- ▶ impliquer les entreprises et les communautés dans le financement du secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement technique;
- ▶ favoriser des pratiques d'autofinancement par une participation active des établissements à des activités communautaires et de production de biens et de services;
- ▶ mettre en place un système de suivi et de contrôle de l'ensemble des opérations.

La stratégie repose essentiellement sur le processus de révision des programmes où l'accent sera mis sur le développement des compétences professionnelles et l'apprentissage pratique, de même que sur des enseignements regroupés par modules de formation. Ces modules permettront de donner au sys-

tème une souplesse accrue favorisant les rythmes d'apprentissage sur mesure, tant au niveau de la formation initiale que de la formation continue.

COÛT ET FINANCEMENT DE LA RÉFORME

Le coût total de la réforme est estimé à 132,8 milliards de francs guinéens. De ce montant, 55,3% sera assuré par le Ministère et 44,7% par les bailleurs intéressés à appuyer la réforme. Plus de 90% des sommes allouées à l'ETFP seront affectées aux institutions, dont 40% aux Centres de formation professionnelle, 30,9% aux Ecoles nationales et 18,7% aux Ecoles Normales d'Instituteurs. Quant au Ministère, il recevra 7,5, tandis que ses services déconcentrés bénéficieront de 2,2% du budget global.

PARTENARIAT

Le Gouvernement s'engage à développer un véritable partenariat pour mobiliser les contributions de tous les intervenants du système :

- ▶ **les élèves**, par la production de biens et de services, l'entretien ménagé de l'établissement d'enseignement, par la présentation au comité de gestion;
- ▶ **les parents**, à travers leur participation à la direction du comité de gestion de l'établissement et par leur contribution financière;
- ▶ **les employeurs**, à travers leur participation aux activités d'apprentissage et à l'évaluation finale des élèves, par la fourniture de matière d'oeuvre et d'outillage;
- ▶ **le Gouvernement**, pour le financement des coûts de fonctionnement (100%), pour le financement des coûts d'entretien et de maintenance (100%), qui seront en croissance selon une courbe ascendante pour l'Etat et descendante pour les bailleurs de fonds;
- ▶ **les bailleurs de fonds**, pour le financement des coûts d'investissement (90%) et pour le financement des coûts de développement (100%).

Evaluation des acquis des élèves des classes de 5e année de l'enseignement primaire au Mali

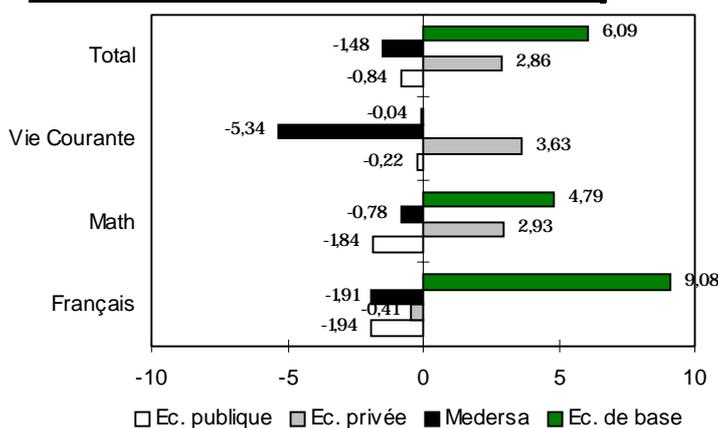
UNESCO - Suivi permanent de l'éducation pour tous

L'étude avait pour objectif d'identifier les modes d'organisation les plus performants dans le pays sur base des performances des élèves qui fréquentent les différents types d'écoles. L'échantillon a concerné 1922 élèves, répartis dans 64 écoles. Il comportait 64,1% de garçons, 34,1% de redoublants, 61% d'élèves âgés de 14 à 16 ans. Les variables étudiées concernaient, d'une part, les caractéristiques des élèves, des maîtres, des classes et des écoles et, d'autre part, les résultats des élèves aux différents tests à savoir le français (F), les mathématiques (M) et les connaissances de la vie quotidienne (VQ).

ECART DE PERFORMANCE ET TYPE D'ÉCOLE

Lorsque l'on considère la performance des élèves (voir graphique ci-dessous), il apparaît que deux types d'écoles se distinguent nettement des autres, les écoles privées et les écoles de base qui obtiennent respectivement 2,86 et 6,09 point de plus que la moyenne au score total des trois épreuves. Comme figuré par ce même graphique l'impact positif de la fréquentation des écoles de base et des écoles privées est constant quel que soit le domaine de connaissance envisagé. Ces résultats confirment les premiers résultats du PASEC au Mali (voir CONFEMEN au Quotidien, n° 15, p. 5 et 6).

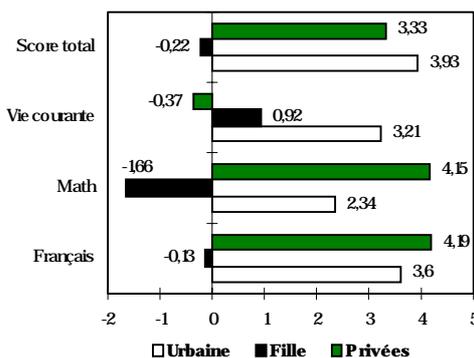
Écart de performance des élèves selon le type d'école fréquentée (moyenne = 100)



ECARTS DE PERFORMANCE ET ZONE D'ÉDUCATION ET POUVOIR ORGANISATEUR ET SEXE

Comme illustré par le graphique ci-dessous, les zones d'éducation urbaines sont en avance sur les zones rurales dans toutes les disciplines. Les filles (35,9% de l'échantillon) sont, par contre, en retard sur les garçons dans toutes les disciplines excepté en connaissance de la vie courante. Enfin, les élèves des écoles privées réalisent de meilleures performances dans toutes les disciplines, sauf en connaissance de la vie courante que leurs homologues des écoles publiques. Ces chiffres plaident pour un re-

Écarts de performance et zone d'éducation, pouvoir organisateur, sexe (moyenne = 100)



levement de la qualité de l'éducation dans les écoles publiques maliennes.

FACTEURS EXPLICATIFS DES ACQUISITIONS DES ÉLÈVES

Les élèves les plus âgés sont en retard sur les plus jeunes, une différence qui n'est significative qu'au niveau du français (-0.12).

L'impact du redoublement est significativement négatif en français, nul dans les autres disciplines. Ce résultat plaide pour l'adoption d'une politique de promotion auto-

matique qui diminuerait les coûts de formation au primaire et augmenterait les capacités d'accueil. Le fait de ne pas posséder de livre de lecture influence négativement (-.06) les résultats des élèves. Cette donnée induit la nécessité de prendre des mesures effectives et efficaces en vue de l'équipement des élèves en manuels scolaires. La fréquentation d'un enseignement préscolaire n'a pas d'effet significatif sur les acquisitions des enfants. Ce constat conduit, soit à repenser l'enseignement préscolaire, soit à remettre en cause la formule et concentrer les moyens disponibles sur le cycle primaire.

Le fait de ne pas disposer d'encadrement pédagogique à la maison à un impact négatif sur les acquisitions des élèves en français et en mathématique (-.05 et -.07). Le fait de ne pas organiser de leçons modèles (23,8% des écoles) a un impact négatif important sur les acquisitions des élèves en français (-.09), en vie courante (-.12) comme au score total (-.12). Les autorités scolaires auraient donc avantage à instituer les pratiques de leçons modèles. La non disponibilité d'un tableau en bon état a également un impact négatif en français (-.15), en vie courante (-.12) et au score total (-.15). Les enseignantes de sexe féminin obtiennent de moins bonnes performances de leurs élèves. Une politique éducative qui ferait l'arbitrage entre préoccupations domestiques et professionnelles des élèves pourrait corriger cette tendance. A remarquer, par contre, que les écoles qui ont une forte proportion d'enseignantes obtiennent de meilleurs résultats que les autres.

La formation du maître a un impact positif sur les acquisitions des élèves. Par contre l'ancienneté et le grade ont des effets soit contrastés, soit négatifs. Effet contrasté également pour les classes pléthoriques ce qui plaide pour l'institution de la pédagogie des grands groupes.

En suivi de son action au niveau des collèges (voir *CONFEMEN au Quotidien*, n° 17, p. 10), le Ministère de l'éducation publie un document permettant la programmation et la conception d'espaces équipés dans les écoles élémentaires. Ces données pourront également servir à la réalisation de structures éducatives telles que des centres d'alphabétisation ou des écoles communautaires.

Les espaces et équipements proposés constituent des objectifs en matière d'infrastructures, vers lesquels devront se concentrer les efforts des partenaires impliqués dans un projet de construction.

Tous les espaces sont conçus de façon à offrir une polyvalence maximum aux différentes actions à mener dans l'établissement. Ils peuvent être regroupés en deux catégories :

- ▶ **les espaces pédagogiques** qui permettent le déroulement d'activités spécifiques d'apprentissage;
- ▶ **les espaces annexes** qui viennent en appui au fonctionnement des activités pédagogiques.

Dans le cadre de l'implication des populations et d'une politique de réduction des coûts, à tous les stades de l'exécution des projets, il est essentiel d'utiliser des matériaux locaux et d'employer, autant que possible, entreprises et main-d'oeuvre locales.

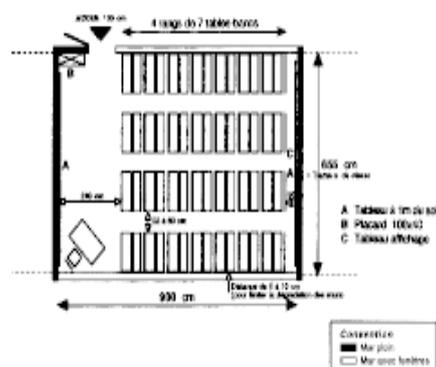
Au Sénégal, l'effectif maximum d'une classe est fixé à 58, avec une tolérance à 60. Une école doit comporter au minimum 3 classes (180 élèves) avec un système d'enseignement multigrade, au maximum 12 classes, soit 720 élèves, un nombre qui peut être doublé par l'adoption du système du double flux.

Au plan des espaces pédagogiques, l'ouvrage présente des modèles :

- ▶ d'espace réservé à la Direction;

Modèle de Salle de classe

Disposition pour cours de type magistral

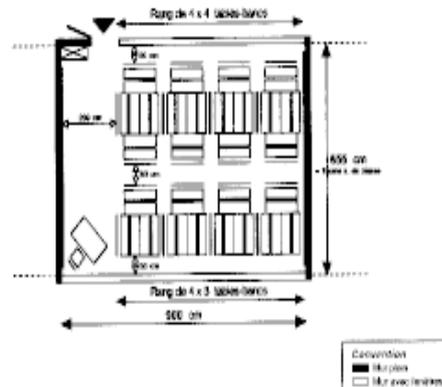


Surface utile : 58,95 m²
Ratio : 0,98 m²/élève

Capacité : 60 élèves max.

Mobilier : 28 tables-bancs
1 table standard
1 chaise standard

Disposition pour travaux de groupes



- ▶ de salles de classe (voir illustration ci-dessus);
- ▶ d'espace couvert polyvalent;
- ▶ d'atelier polyvalent pour les écoles de plus de 3 classes;
- ▶ de bibliothèque pour les écoles de plus de six classes;
- ▶ de terrain d'éducation physique;
- ▶ de jardin d'application.

Pour ce qui est des espaces annexes, le guide propose, en fonction des normes en vigueur et pour chaque type d'école, des modèles de :

- ▶ blocs sanitaires;
- ▶ bloc gardien;
- ▶ local santé;
- ▶ cour de récréation;
- ▶ dépôt d'ordures.

Sur base des effectifs théoriques, de l'agencement des espaces pédagogiques et des espaces annexes qui viennent d'être évoqués, le guide propose ensuite des modèles d'écoles.

Les propositions incluent écoles de plain-pied et écoles à un ou deux étages. Les promoteurs de projet pourront ainsi opérer leur choix en fonction des surfaces foncières disponibles, de leur coût et des effectifs à accueillir.

Pour exemple, un projet de construction d'une école de plain-pied (3 classes) implique de disposer d'un terrain de 2.700 m² (ratio 15m² par élève) et de prévoir une surface bâtie de 384 m² (ratio 2,13 m² par élève). En mobilier de base, il faudra également prévoir 84 tables-bancs, 3 tables standards, 1 bureau, 1 table dactylo, 8 tables sur tréteaux, 6 chaises standards, 1 chaise fauteuil et 16 bancs.

Pour terminer, l'ouvrage aborde les données et directives relatives :

- ▶ à la sécurité, qui permettent d'assurer le bâtiment contre les dégradations, les accidents et incendies, le vol et le vandalisme;
- ▶ au confort climatique, visuel et acoustique.

Le Ministère nous a fait parvenir quelques exemplaires de ce document. Les personnes concernées par la construction scolaire peuvent nous adresser une demande de spécimen.

DEMANDE
D'EXEMPLAIRES



CONFEMEN - CID
B.P. 3220 - Dakar
Tél. : (221) 822 47 34
Fax : (221) 821 32 26
Courriel: confemen@sonatel.senet.net

Le Correspondant tchadien, Monsieur Sandé Ngarnoudjibe, nous envoie, en complément au questionnaire statistique, l'annuaire statistique pour l'année scolaire 95/96, dont sont extraites les informations présentées ici.

Les données statistiques pour le cycle élémentaire concernent 2.660 écoles qui accueillent 591.493 élèves, dont 194.599 filles, pour 176.721 places assises, soit une place assise pour 3,34 élèves. En augmentation de 5,04 % par rapport à 93/94 (voir *CONFEMEN au Quotidien*, n° 13, p. 12), le taux brut de scolarisation est de 51,14%, mais présente toujours des disparités régionales fortes.

Ainsi, alors que le Logone oriental enregistre un taux brut de scolarisation de 83,72%, les régions de Biltine et du Lac se trouvent toujours en queue de peloton avec des taux respectifs de 15,33 et 17,05%. Biltine présente également le taux de scolarisation des filles le plus faible, 8,12%.

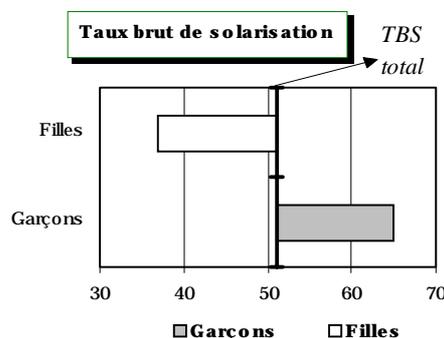
Cette disparité filles garçons est commune à tout le territoire tchadien et est figurée par le graphique ci-contre. L'écart de taux de scolarisation entre filles et garçons est de 28% et ce, alors

que l'évolution de la scolarisation des filles a été deux fois plus importante.

Au plan des résultats, 59,60% des inscrits réussissent aux examens terminaux (58,40% pour les garçons et 64,59% pour les filles). Mais les filles ne représentent que 22,94% du total des admis à présenter l'examen.

Sur l'ensemble du cycle, le taux de promotion est de 46,49% (43,27% pour les filles), le taux de redoublement est de 32,06% (31,93% pour les filles) et le taux d'abandon est de 21,45% (20,03% pour les filles). CP1 et CM2 sont les classes qui enregistrent les taux de redoublement et d'abandon les plus forts.

Dans l'état actuel du système, une cohorte de 1.000 élèves, inscrits au CP1 en 1995-96, aura produit en 2003-2004



149 diplômés et aura enregistré 703 abandons sur la même période. En 1995-96, il faut 32,04 années élèves par diplômé au Tchad et, en moyenne, il faut compter 7,68 années de scolarité pour réussir le Certificat d'Etudes primaires.

En moyenne, le ratio maître/élèves est de 62,96 (64,48 en milieu rural et 61,77 en milieu urbain). La région la moins avantagée est Tandjile où ce ratio atteint 74,19. A l'autre extrême, on trouve BET où ce chiffre descend à 46,79. Les femmes ne représentent toujours qu'une faible partie du corps enseignant (8,4%).

Le rapport livre/élèves est toujours pré-occupant. Ainsi, pour les toutes premières années, en classes francophones et arabes, les chiffres sont les suivants :

NOMBRE MOYEN D'ÉLÈVES PAR MANUEL			
CLASSES	CP1	CP2	CE1
FRANCOPHONES			
LECTURE	6,10	5,33	4,63
FRANÇAIS	105,9	91,38	9,46
CALCUL	6,05	4,83	3,16
CLASSES ARABOPHONES OU BILINGUES			
LECTURE	0,77	0,76	0,76
FRANÇAIS	24,74	24,39	18,37
CALCUL	42,31	38,84	29,68



Infos services

UNESCO - MINEDAF VII

La septième conférence des Ministres de l'Éducation des États africains se tiendra à Durban (Afrique du Sud) du 20 au 24 avril 1997. Elle a pour thème *L'Éducation tout au long de la vie : stratégies et perspectives pour le 21e siècle*.

Au plan de l'organisation, la majeure partie des débats interviendront au sein de groupes de travail constitués autour

de 7 sous-thèmes :

1. éducation de base en Afrique : revue de la situation depuis Jomtien;
2. dans l'avenir I : généraliser l'accès;
3. dans l'avenir II : combler le fossé entre les genres;
4. dans l'avenir III : promouvoir la pertinence et l'efficacité, améliorer la qualité;
5. rôle de l'enseignement supérieur;
6. éducation et intégration africaine;
7. mobiliser les ressources et les utiliser en faveur de l'éducation tout au long de la vie.

Les conclusions, intitulées *Progresser*

avec le reste du monde au 21e siècle, présenteront un résumé de ces 7 parties en mettant en relief le lien entre "la décennie de l'éducation en Afrique" de l'OUA et "l'initiative spéciale pour l'Afrique" des Nations Unies. Elles seront revues au cours d'une réunion des Ministres afin de produire une déclaration et un plan d'action qui seront présentés à la session de clôture de la Conférence.

RENSEI-
GNEMENTS

UNESCO - Dakar
12, avenue L.S. Senghor
B.P. 3311 - Dakar
Tél. : (221) 823 50 82
Fax : (221) 823 83 93





Maroc

Evaluation du niveau d'acquisition des élèves de la quatrième année fondamentale

MEN

L'étude avait pour objectif la mesure du niveau d'acquisition des élèves en fin de quatrième année fondamentale par rapport aux objectifs d'apprentissage et l'explication des disparités dans les niveaux d'acquisition des élèves enquêtés.

Au total 3.077 élèves ont été testés dans 165 écoles représentatives des diversités d'ordre scolaire, démographique et géographique. Au plan des résultats, le score global standardisé, soit l'agrégat des scores aux tests de mathématiques, d'arabe et connaissance de la vie courante, montre que les élèves ont réussi 64% des objectifs d'apprentissage à ce niveau. Le test le mieux réussi est celui de connaissance de la vie courante (70,48%). Il est suivi des mathématiques avec 8 points de moins, puis de l'arabe avec 13 points de moins.

Ces scores moyens varient d'une province à l'autre. Ils varient également, pour une même discipline, selon les objectifs d'apprentissage ou domaines de compétences. Ainsi, en mathématiques, les bonnes performances réalisées en connaissance des nombres (74,08%) voisinent avec des performances très médiocres en mesures (45,91%).

LES DISPARITÉS DES SCORES SELON LES VARIABLES EXPLICATIVES

Les élèves les plus jeunes réalisent les meilleures performances. Les filles réussissent mieux que les garçons dans toutes les disciplines. Les élèves qui connaissent des problèmes de santé obtiennent de moins bons résultats, mais la différence n'est pas très marquée. Les élèves fréquemment en retard obtiennent de moins bons résultats que les autres, de même que ceux qui habitent loin de l'école et ceux qui ont des activités domestiques ou professionnelles hors classe.

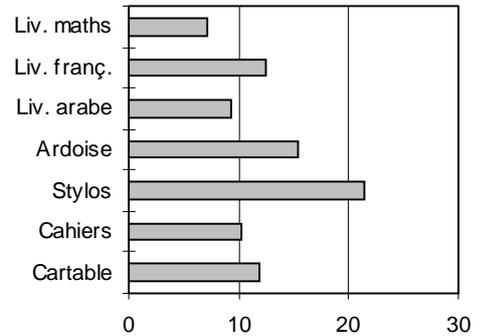
La profession des parents, comme leur niveau d'instruction sont à la base de différences parfois importantes. Ainsi, un élève dont le père exerce une profession libérale ou est cadre supérieur obtient un score global de 71,34% alors qu'un élève dont le père est agriculteur n'obtient que 54,35%.

Dans le même ordre d'idées, on constate des disparités de résultats dues aux variables d'environnement familial et social des élèves, comme la langue parlée à la maison (arabe 65,17%, français 76,83%), la présence d'une télévision (+ 12,27%) ou d'une voiture (+10,69%).

Les élèves qui ont bénéficié d'un enseignement préscolaire réussissent mieux que ceux ayant accédé directement à l'enseignement fondamental.

La possession de fournitures scolaires est systématiquement reliée à un impact positif sur les résultats (voir graphique ci-dessous).

Impact de la disponibilité de fournitures et manuels scolaires sur le score global



Enfin, les élèves qui bénéficient de cours supplémentaires et ceux qui sont aidés à la maison voient leurs résultats s'améliorer.

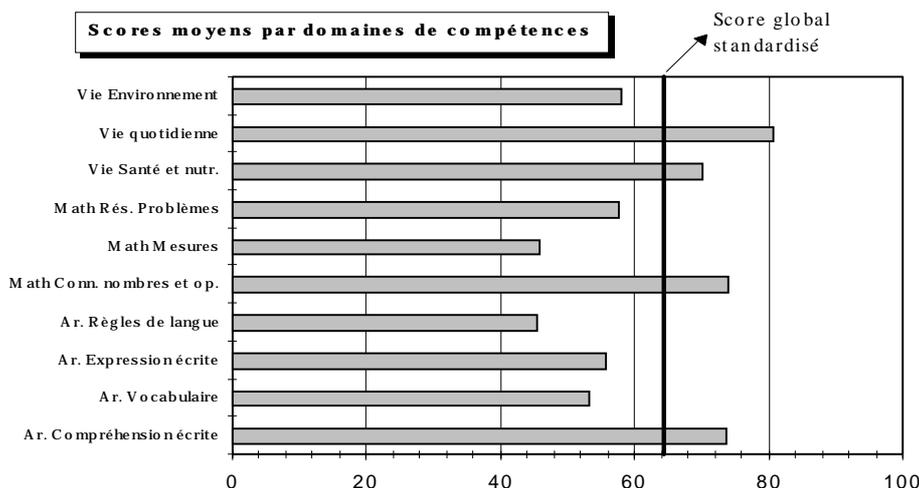
PORTRAIT ROBOT DE L'ENSEIGNANT IDEAL

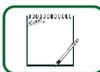
L'enseignant le plus performant est une femme, soit jeune (moins de 30 ans), soit relativement âgée (46 à 50 ans). Elle est diplômée du secondaire moyen, elle n'a pas suivi de formation initiale, ou alors une formation longue en arabe. Elle enseigne dans une langue seulement. Elle a bénéficié d'une formation continue, elle est encadrée régulièrement, soit par un inspecteur, soit par le directeur. Elle participe régulièrement à des réunions de travail, soit avec le directeur, soit au sein d'une équipe éducative.

LES PERFORMANCES DES DIRECTEURS

Les variables relatives au directeur d'école ont peu d'impact. Néanmoins, un directeur âgé, quel que soit son sexe, et célibataire obtient de meilleurs résultats de ses élèves. L'existence d'un personnel non enseignant, qui permet au directeur de mieux assumer ses tâches pédagogiques a également un impact positif sur l'apprentissage. Enfin, les écoles privées, les écoles situées en milieu urbain, à cours unique et disposant d'une bonne infrastructure obtiennent de meilleurs résultats.

Scores moyens par domaines de compétences





Afrique francophone

La réforme des curricula : pour quels objectifs ?

La réforme des curricula, envisagée actuellement en Afrique francophone n'est pas seulement la résultante de la nécessité de revoir périodiquement un curriculum afin de maintenir sa valeur culturelle. Elle est aussi une réponse à la pression populaire et internationale, comme à la pression du monde du travail, qui tous réclament l'adaptation de l'école.

L'enseignement pratiqué jusqu'ici dans la région révèle une absence flagrante de programmes visant le développement cognitif ou le domaine psychomoteur ou affectif de l'apprenant. Or, c'est à travers ces instruments humains que les savoirs sont construits de manière autonomes et donc intériorisés.

Un nouveau curriculum doit donc viser les savoirs construits de façon active par l'apprenant dans son environnement social et culturel. Dans toute démarche d'enseignement il faudra viser à développer les compétences intellectuelles, les procédures et les opérations de pensée nécessaires à la construction active des connaissances.

Dans ce cadre, l'un des objectifs de tout enseignement doit être de susciter la découverte ... où l'apprenant va de problème en problème, chaque problème constituant une occasion d'apprendre, où chaque activité débouche sur une ouverture, une nouvelle recherche à entreprendre. Il s'agit de développer l'acquisition de la compétence à apprendre.

In : *Afrique Education*, n° 40-41, décembre-janvier 1998, p. 36 et 37. -

Côte d'Ivoire

Tempête sur l'édition

Le secteur de l'édition est dominé en Côte d'Ivoire par deux grands éditeurs qui bénéficient d'un monopole sur la production des manuels scolaires destinés au primaire. Ce monopole est menacé par une offensive de la Banque Mondiale en faveur de la libéralisation totale du marché du livre. Les éditeurs ivoiriens contestent cette tentative de réorientation en arguant des investissements consentis et du respect de la spécificité culturelle qui seraient battus en brèche dans le cadre d'un appel d'offre international.

Les éditeurs qui tirent les trois quarts de leur chiffre d'affaires des manuels scolaires craignent que l'initiative de la Banque Mondiale ne conduise à ressusciter la politique de subventions antérieure. Les libraires, vilipendés par les éditeurs locaux pour leur volonté d'augmentation des marges bénéficiaires, souhaitent, eux, la fin du monopole qui pourrait mettre fin aux ruptures de stocks et aux retards de livraison.

Les imprimeurs, qui sont confrontés depuis la dévaluation du FCFA à une hausse des coûts des intrants, tiennent le même discours que les éditeurs. En effet, cette hausse des coûts est contrebalancée par une augmentation du volume des affaires, un avantage qui disparaîtrait avec l'adoption de la politique préconisée par la Banque Mondiale.

La concession du livre scolaire accordée au tandem CEDA-NEI a permis à ces deux sociétés de surmonter les difficultés anciennes. La population se plaint du coût des manuels scolaires dont le prix varie entre 800 et 1.600 FCFA. Néanmoins, la dévaluation du FCFA a dopé le secteur de l'imprimerie et les livres sont maintenant imprimés sur place.

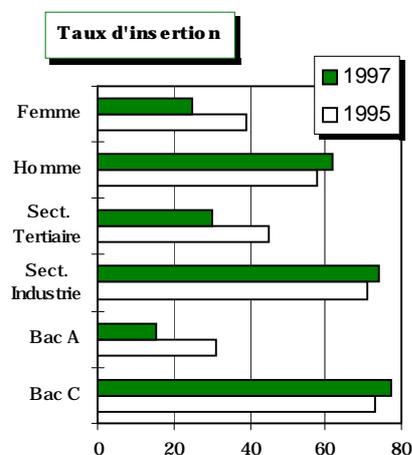
In : *Jeune Afrique*, n° 1936, 17 au 23 février 1998. -

France

Une insertion de plus en plus hétérogène

Si l'emploi s'améliore depuis deux ans dans les filières BTS et DUT, les inégalités se creusent en fonction des caractéristiques personnelles des diplômés. Ainsi, un titulaire de DUT industriel obtenu après un baccalauréat scientifique, qui désire travailler en Ile-de-France et est fils de cadre, aura plus de chance de s'insérer qu'un titulaire d'un bac littéraire et d'un BTS tertiaire qui désire travailler en province et est fille d'employé.

Notamment, l'insertion des bacheliers C (77,5%) est cinq fois meilleure que celle des bacheliers A (15,2%). Et, comme figuré par le graphique ci-dessous, cette tendance s'aggrave.

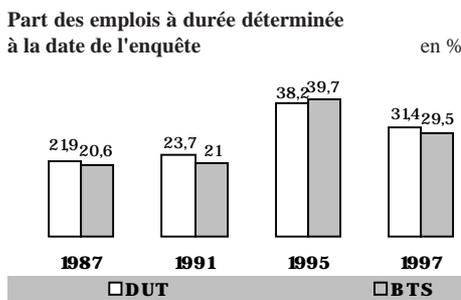
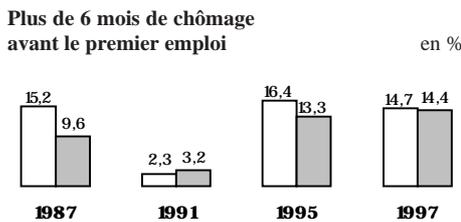
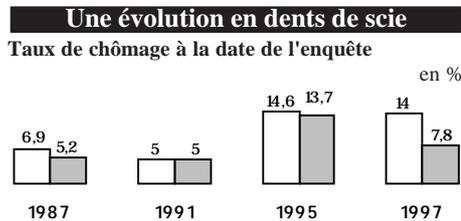


Seul l'écart entre les diplômés d'origine sociale modeste et ceux d'origine sociale plus élevée a tendance à se réduire. Cette réduction s'explique essentiellement par l'accroissement de la déqualification de l'emploi des enfants de cadres. Tout se passe comme si le fait de cotoyer une culture technique ou d'avoir suivi une formation technique protège mieux de la déqualification qu'une formation générale.

In : *Le Monde*, 11 février 1998, p. XIII. -

Embellie sur le marché de l'emploi

La plupart des indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle des diplômés des BTS et DUT sont à la hausse (voir graphiques ci-dessous).



Par contre, la recherche d'un premier emploi a été plus difficile qu'en 1992 pour les BTS et pour les diplômés des sections tertiaires (16,6% contre 11,7%). Mais le fait que, trente mois après leur sortie, le taux de chômage de ces derniers soit plus faible permet de se faire une idée du calendrier de cette embellie du marché. Elle a d'abord touché les spécialités industrielles (fin 1994 et 1995), puis s'est étendue aux spécialités tertiaires. Elle a également été plus rapide pour les DUT que pour les BTS.

L'amélioration est également sensible en ce qui concerne la précarité de l'emploi. On observe ainsi une diminution des contrats à durée déterminée quel que soit le secteur. Les salaires suivent la même tendance.

Seul bémol dans cette situation tendancielle favorable aux DUT et aux BTS, la déqualification des diplômés s'aggrave. En effet, la part des profes-

sions et des cadres parmi les postes occupés par les jeunes diplômés en 1994 régresse. Les diplômés semblent avoir opté pour des emplois déqualifiés pour échapper au chômage.

L'évolution en dents de scie des indicateurs d'insertion montre que l'emploi des Bac + 2 est soumise aux aléas de la conjoncture économique, ce qui met à mal toute généralisation sur la croissance continue du chômage des diplômés.

In : Le Monde, mercredi 11 février 1998, p. XII. -

Sénégal

La prise en charge de l'école par les intervenants du milieu

La réforme de l'éducation, formulée en 1985, qui préconisait l'ouverture de l'école au milieu, la liaison de l'école à la vie et l'articulation de l'école aux processus de production, a débouché sur la création d'écoles-pilotes, ainsi que sur l'introduction du projet d'école.

C'est dans ce cadre qu'est né le Projet d'Appui aux Ecoles de Saint-Louis (PAES) dont le but est de créer une école de développement avec pour outil central le projet d'école. La région de Saint-Louis est ainsi devenue une zone-pilote où se développe un ensemble d'innovations politiques, structurelles et pédagogiques avec pour objectifs:

- ▶ d'élaborer et de mettre en oeuvre un modèle de gestion éducative novateur reproductible dans les autres régions du Sénégal;

- ▶ de mettre en oeuvre toutes les innovations éducatives nées de la réforme tout en consolidant les acquis.

L'exemple de l'école de Rao

Dès l'entrée de l'école dans le réseau, on a procédé à la mise en place des structures qui permettent la mise en oeuvre de la gestion coopérative de l'école, soit :

- ▶ la cellule Ecole-Milieu (CEM);
- ▶ la coopérative scolaire;
- ▶ l'équipe pédagogique.

Cette école nouvelle exige une rénovation du profil du directeur d'école. Car, outre son rôle traditionnel de gérance, le directeur se voit attribuer de nouvelles tâches au plan de l'administration de l'école, de l'animation pédagogique, de la rénovation et du développement de l'enseignement.

L'équipe pédagogique est, elle, chargée d'organiser et d'animer des activités tant pédagogiques, qu'administratives ou sociales. La coopérative scolaire, créée et contrôlée par les élèves a pour objectif de promouvoir exploitation pédagogique, participation responsabilité, vie de groupe, autogestion et cogestion chez les élèves.

La cellule Ecole-Milieu, enfin, est l'instrument privilégié de la prise en charge de l'école par son milieu. Elle réunit des représentants de tous les partenaires de l'école. C'est elle qui élabore le projet d'école qui représente les attentes du milieu à l'égard de l'école.

In : La Revue des échanges, n° 4, décembre 1997, p. 30 à 33. -



Agenda

- 4 au 9 mai 1998 ... Dakar ... Sénégal ... PASEC - Collection de tests - Atelier de sélection des items de 6e année
- 25 et 26 mai 1998 ... Bamako ... Mali ... Réunion du personnel d'animation des Assises francophones de la Formation Professionnelle et Technique;
- 26 au 29 mai 1998 ... Bamako ... Mali ... Assises francophones de la Formation Professionnelle et Technique;
- 26 au 29 mai 1998 ... Bamako ... Mali ... Carrefour d'information des Assises de la Formation Professionnelle et Technique.



Bibliographie

Education de base



Le Droit d'apprendre. Une école pour tous en Afrique / Albert Antonioli. - Paris : L'Harmattan, 1993. - 185 p. -

➔ Au départ de l'expérience malienne, l'auteur identifie plusieurs pistes permettant de faire de l'éducation pour tous une réalité. Il s'agirait :

- ♦ de s'orienter vers la privatisation de l'aide, sa décentralisation et la rémunération des services par des formules appropriées;
- ♦ de mettre en place un enseignement qui crée une mentalité d'autonomie et d'indépendance;
- ♦ d'organiser, de planifier la course au savoir;
- ♦ de développer les écoles de base, soit les écoles privées créées et gérées par des communautés ou associations.

Autogénérée, autocentrée et autogérée, l'école de base est l'émanation d'une population. Cette école de base, comme l'enseignement technique, doit de plus se donner pour objectif de développer les modèles de donneurs d'emploi que sont les entrepreneurs.

Or l'école de base, contrairement à l'école publique, baigne dans l'économie de marché, l'enseignant y étant un vendeur de service et les parents les acheteurs. En outre, l'école de base est une école de démocratie, où les normes sont établies en réponse à la demande immédiate des utilisateurs.



L'édition scolaire dans les pays du Sud. Enjeux et perspectives. - Paris : Agence de la Francophonie, 1997. - 83 p. -

➔ Développer l'activité éditoriale dans les pays du Sud, c'est dynamiser le développement économique et social, comme le développement culturel. Il est donc important de lever les barrières qui empêchent ce développement.

Pour ce qui est du manuel scolaire, il convient de :

- ♦ augmenter la disponibilité du manuel scolaire et renforcer son impact;
- ♦ combler le fossé entre les faibles capacités de financement et le coût de production et de distribution du manuel scolaire;
- ♦ faciliter l'accès des éditeurs locaux aux marchés scolaires nationaux ou régionaux;
- ♦ assurer la concertation des divers intervenants et la coordination de leurs actions;
- ♦ conclure des partenariats.

L'éditeur assure la responsabilité technique et financière de son projet de publication.

Pour développer le secteur de l'édition, il faudra :

- ♦ mettre en place une politique nationale, régionale et internationale du livre;
- ♦ encourager l'initiative privée et définir la place des pouvoirs publics;
- ♦ conclure des partenariats;
- ♦ créer d'autres formes d'associations de synergies;
- ♦ développer l'information professionnelle;
- ♦ imaginer, innover.

Enseignement technique et formation professionnelle



Apprentissage et développement en Afrique noire. Le levier de l'alternance / Paul Bachelard et Amédée Odunlani. - Paris : L'Harmattan, 1997. - 201 p.-

➔ L'ouvrage brosse d'abord le constat relatif :

- ♦ aux forces et faiblesses de l'apprentissage ainsi que de l'enseignement technique et la formation professionnelle en Afrique subsaharienne;
- ♦ à l'importance du secteur informel dans la même région.

Les auteurs établissent ensuite une comparaison entre l'éducation formelle et l'éducation informelle. Ils étudient l'introduction des pratiques d'alternance en Afrique, les secteurs économiques où se développe l'apprentissage et les expériences d'appui en cours.

L'ouvrage débouche sur les conditions d'une politique de soutien à l'apprentissage. Il s'agirait de :

- ♦ construire une organisation souple et décentralisée où s'interpénètrent savoirs de l'entreprise et apports d'un centre de formation;
- ♦ développer en partenariat (groupements d'artisans-Etat) la formule d'un contrat d'apprentissage qui prenne en compte les contenus à transmettre;
- ♦ développer des outils pédagogiques à l'attention des formateurs;
- ♦ de partager les coûts de formation entre les familles, l'entreprise et l'Etat.



Contribution de l'enseignement technique et professionnel au développement économique et social des pays africains. Défi pour le 21^e siècle / Jean-Jacques Kouangain.- Pola, 1997. - 104 p.-

➔ Dans le but de mettre en phase le système de l'enseignement technique et professionnel avec les défis à venir, l'auteur propose :

- ♦ d'introduire l'enseignement technologique à partir du second cycle du secondaire, formation à 70 ou 80% théorique destinée à préparer l'enseignement supérieur;
- ♦ de développer au premier cycle secondaire un enseignement technique et professionnel dispensant les enseignements spécifiques aux différents corps de métiers.

Ce dernier serait dispensé dans les lycées comme dans des centres d'apprentissage des métiers. Ces centres seraient chargés de développer des formations en tronc communs répondant aux besoins des petites et moyennes entreprises.

L'enseignement technique et professionnel combinerait acquisition de connaissances générales, acquisition de connaissances techniques et d'habiletés professionnelles. Il serait conçu comme une entreprise en miniature et serait le lieu privilégié où développer la formation professionnelle continue.